



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Pour diffusion à 14h

CNW : code 01 et hebdos

Des écoles québécoises intègrent l'environnement avec succès!

Montréal, le 25 octobre 2007 – À l'occasion d'une conférence portant sur la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* et son effet sur les commissions scolaires, tenue dans le cadre du colloque 2007-2008 de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) et de la Commission professionnelle des services des ressources matérielles (CPSRM), l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) et la société d'État RECYC-QUÉBEC ont rendu publics les résultats d'une étude sur les facteurs de succès à l'intégration de l'environnement dans les écoles primaires et secondaires.

Menée en 2005-2006 par l'AQPERE, cette étude évalue les facteurs de succès associés à l'intégration de l'environnement de même qu'à l'implantation d'une gestion responsable des matières résiduelles en milieu scolaire et ce, en se basant sur des expériences vécues dans huit écoles québécoises : quatre écoles primaires publiques, deux écoles secondaires publiques et deux écoles secondaires privées.

« *Nous avons constaté que les initiatives environnementales dans les huit écoles étudiées ont certains points en commun, que nous avons identifiés comme des facteurs de succès : les résultats concrets pour l'école et la communauté, l'implantation dans le milieu, un projet éducatif favorable à l'environnement, une équipe dirigeante convaincue et un enseignant, une équipe ou un comité responsable. De plus, nous avons réalisé avec plaisir que la conscience environnementale des jeunes est élevée. En ce sens, il est vital de poursuivre les efforts pour qu'ils deviennent des écocitoyens, voire même des vecteurs de changement.* », mentionne le président de l'AQPERE, M. Robert Litzler.

Pour sa part, le président-directeur général de RECYC-QUÉBEC, M. Robert Lemieux, précise : « *En plus d'avoir à gérer de façon responsable leurs résidus, les institutions scolaires constituent des lieux privilégiés de sensibilisation et d'information à la réduction à la source, au réemploi, au recyclage et à la valorisation (3RV) des matières résiduelles. En favorisant l'engagement actuel et futur des jeunes, leurs actions contribuent à l'évolution de la société québécoise dans une perspective de développement durable. RECYC-QUÉBEC soutient l'action pédagogique liée à la protection de l'environnement en milieu scolaire, par l'entremise du mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB), du Réseau québécois des centres de formation en entreprise et récupération (CFER), d'Environnement JEUnesse (ENJEU), du Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales et de l'AQPERE.* »

L'étude « *Un environnement gagnant! Les facteurs de succès à l'intégration de l'environnement dans les écoles primaires et secondaires : le cas de huit écoles québécoises* » est disponible dans le site Internet de RECYC-QUÉBEC au www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca.

Avec son bagage professionnel en éducation relative à l'environnement (ERE), l'AQPERE s'active depuis 1990 à faire reconnaître l'importance de l'éducation environnementale au Québec. L'organisme rassemble les intervenants du milieu lors d'événements et de colloques, pour leur permettre d'échanger et de concerter leurs actions. Il diffuse également de l'information en ERE, en plus de représenter les intérêts de ses membres dans les dossiers environnementaux. Afin de partager son expérience, l'AQPERE offre le support nécessaire pour l'organisation et la diffusion des activités de ses membres et partenaires, tant au niveau local que national.

Dans le cadre de son mandat et en soutien à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, RECYC-QUÉBEC oriente, met en œuvre et coordonne des activités visant la mise en valeur des matières résiduelles en assurant la gestion de certains programmes, en développant les connaissances pertinentes et en mobilisant les différents acteurs afin de réduire la génération de matières résiduelles et de diminuer les quantités à éliminer. RECYC-QUÉBEC appuie et reconnaît les efforts des intervenants des différents secteurs et assure le suivi de l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

– 30 –

Sources et information :

Sophie Langlois-Blouin
Agente d'information
RECYC-QUÉBEC
418 643-0394, poste 3238

Robert Litzler
Président
AQPERE
514 376-1065
aqpere@crosemont.qc.ca